



ISPED

Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - MCCC

2024-2025

**Master 2 - SANTE PUBLIQUE
e-learning**

2^{ème} année de Master de Santé Publique
Parcours Santé publique en e-learning (e-SP)
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Année 2024-2025

a) Organisation de la formation et validation

Les enseignements du parcours M2 Santé Publique en E-learning sont organisés en 15 Unités d'Enseignement (UE) disponibles au sein de 7 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC).

Pendant cette deuxième année de Master, chaque étudiant devra suivre et valider 5 ou 6 blocs de compétences selon l'orientation choisie en début d'année.

Orientation	BCC Socle	BCC de spécialisation
« Gestion et analyse de données »	BCC1+ BCC2+ BCC3+ BCC4	BCC5+ BCC6
« Promotion de la santé »	BCC1+ BCC2+ BCC3+ BCC4	BCC7

b) Organisation des contrôles de connaissances et de compétences - sessions d'examen

- ✓ Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances et de compétences spécifique. Les UE peuvent être évaluées par :
 - un contrôle continu
 - un examen terminal
 - un contrôle continu + un examen terminal
 - Le contrôle continu peut prendre la forme d'un projet à réaliser, d'un rapport écrit à rendre, d'une présentation orale, de quizz en ligne.
 - L'examen terminal peut prendre la forme d'un examen sur table, en présentiel ou à distance, d'un projet à réaliser, d'un rapport écrit à rendre, d'une présentation orale.

- ✓ Deux sessions d'examen sont organisées par semestre :
 - La première session d'examen (session 1) est organisée pour les UE de chaque semestre à l'issue du semestre concerné.
 - La deuxième session (session 2 ou « de rattrapage ») est organisée au plus tard au moment de la soutenance des mémoires/rapports de stage.

- ✓ Absence aux examens :
 - toute absence à la session 1, même justifiée, renvoie automatiquement à la session 2
 - une absence à la session 2, même justifiée, donne lieu à un « défaillant » sur le relevé de notes. Il n'y a pas d'obligation de proposer une autre session de rattrapage.

- ✓ Les soutenances de stage ont lieu en juin/juillet ou septembre selon la durée et l'organisation du stage.

c) Règles de validation et de compensation des UE

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances spécifique.

- ✓ Une UE est validée si l'étudiant a obtenu une note moyenne totale à cette UE supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis.
- ✓ Pour les UE évaluées par un contrôle continu et un examen terminal, la note finale de l'UE est la moyenne pondérée entre la note du CC et la note de l'examen terminal (les pondérations sont indiquées dans le tableau ci-après).
- ✓ Pour la première session, une UE non validée ne peut être compensée que si
 - la note de l'UE est supérieure ou égale à 9,5/20.
 - et la moyenne des UEs qui composent le BCC concerné est supérieure ou égale à 10/20
- ✓ Dans le cas contraire, l'étudiant doit repasser l'UE en deuxième session
- ✓ A l'issue de la seconde session, une UE non validée ne peut être compensée que si
 - la note de l'UE est supérieure ou égale à 8/20.
 - et la moyenne des UEs qui composent le BCC concerné est supérieure ou égale à 10/20
- ✓ Dans tous les cas, l'UE stage (eSTG202) ne rentre pas dans le système de compensation (BCC4).
- ✓ Quelles que soient les modalités d'examen, si l'UE n'a pas été validée ou compensée en première session, une seconde session sera mise en place :
 - Pour les UE validées par examen terminal, les étudiants repassent l'examen terminal.
 - Pour les UE validées par contrôle continu et examen terminal, les étudiants repassent l'examen terminal;
 - si la note du contrôle continu de première session est supérieur ou égal à 10, la note est conservée en seconde session
 - si la note de première session est inférieure à 10, le contrôle continu pourra être redemandé, à la discrétion du jury.
 - Pour les UE validées par contrôle continu uniquement, une épreuve écrite ou orale sera donnée en seconde session (pour chaque partie non validée si le contrôle est en plusieurs parties).
 - Pour l'UE stage, l'étudiant devra retravailler son mémoire et/ou repasser son oral, à la discrétion du jury.

d) Règles de validation des BCC

- ✓ Les BCC sont validés quand
 - toutes les UE de ces BCC sont validées ou compensées
 - et que la moyenne générale à ce BCC est supérieure ou égale à 10/20.
- ✓ La compensation se fait au sein de chaque BCC et n'est possible qu'à l'issue de la deuxième session le cas échéant.
- ✓ Les BCC ne se compensent pas entre eux.
- ✓ L'UE stage ne rentre pas dans le système de compensation (BCC4).

e) Validation du diplôme (Master 2)

- ✓ La validation de l'année nécessite la validation de chaque BCC indépendamment les uns des autres.
- ✓ Le diplôme est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de la santé, sur délégation du Président de l'université de Bordeaux. Il est composé du/de la responsable de la formation et des responsables d'unités d'enseignement et se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

**BCC1 – Monter une étude ou un projet de santé publique du protocole à la présentation des résultats
12 ECTS**

N° UE	Type UE	Intitulé	Volume horaire	Coef.	Modalités d'examen Session 1	Crédit ECTS	Responsable
eEPISTA201	UE obligatoire Semestre 3	Méthodes avancées en épidémiologie étiologique	60 h	2	Contrôle continu (40%) Examen terminal sur table de 3h30 (60%)	6	G. Coureau A. Alioum M. Avalos
ePSP201	UE obligatoire Semestre 3	Méthodologies de projets : Elaboration de protocole d'études, d'enquêtes, communication	60 h	2	Contrôle continu	6	G. Coureau

**BCC2- Concevoir, analyser et évaluer une intervention ou projet de recherche clinique
9ECTS**

eRCL201	UE obligatoire Semestre 3	Principes et analyse des essais cliniques et essais d'intervention	30 h	1	1 quizz par thème (1/3) 1 devoir maison (2/3)	3	A définir
eEVA201	UE obligatoire Semestre 3	Evaluation en santé : approche médico-économique et évaluation des actions des systèmes de santé	60 h	2	Contrôle continu (30%) Examen terminal sur table de 2h (70%)	6	S.Mathoulin-Pelissier V. Thevenet J.Wittwer

**BCC3- Utiliser les principes de l'épidémiologie et connaître les spécificités dans les domaines des investigations épidémiques et de la santé environnementale
6ECTS**

eENV201	UE obligatoire Semestre 3	Santé environnementale	30 h	1	Examen terminal	3	G. Bouvier
eEPI201	UE obligatoire Semestre 4	Surveillance et investigation en santé publique	30 h	1	Examen terminal	3	M.Altmann

**BCC4- Mettre en pratique les compétences en santé publique dans le monde professionnel
21ECTS**

eMNG201	UE obligatoire Semestre 4	Leadership et management des services de santé	30 h	1	Examen terminal	3	M.Sibé
eSTG202	UE obligatoire Semestre 4	Stage et projet professionnel	15 semaines minimum	6	Ateliers Rédaction d'un mémoire Soutenance orale	18	G.Coureau

Selon l'orientation :

Orientation « Gestion et analyse de données » : **BBC 5 + BCC6**

Orientation "Promotion de la santé" : **BCC7**

Orientation « Gestion et analyse de données »

**BCC5 Participer à un projet de promotion de la santé en comprenant les déterminants de la santé
6ECTS**

eSHS201	UE obligatoire Semestre 3	Economie du développement, déterminants et inégalités sociales de santé	30 h	1	Contrôle continu Economie (1/2) Contrôle continu SHS (1/2)	3	E. Verpillot A Rivadeneyra
ePROM201	UE obligatoire Semestre 3	Promotion et éducation pour la santé	30 h	1	Examen terminal	3	R.Salamon C. Dantzer

**BCC6 –Gérer des données de santé et analyser des données longitudinales
6ECTS**

eINF201	UE obligatoire Semestre 4	Gestion des données en santé : bases de données et systèmes d'information	30h	1	Contrôle continu (50%)+ Examen terminal à distance (50%)	3	F.Thiessard
eEPISTA202	UE obligatoire Semestre 4	Analyses de données de cohorte	30h	1	Examen terminal	3	A.Rouanet

Orientation "Promotion de la santé"

**BCC7 – Mener un projet de promotion de la santé en comprenant les déterminants de la santé
12ECTS**

eSHS201	UE obligatoire Semestre 3	Economie du développement, déterminants et inégalités sociales de santé	30 h	1	Contrôle continu Economie (1/2) Contrôle continu SHS (1/2)	3	E. Verpillot A Rivadeneyra
ePROM202	UE obligatoir Semestre 3	Approches théoriques en promotion de la santé	30h	1	Examen terminal	3	L. Cambon <i>Sous réserve</i>
ePROM203	UE obligatoire Semestre 4	Intervention en promotion de la santé	60h	2	Devoir de groupe (50%) Examen terminal (50%).	6	L. Cambon <i>Sous réserve</i>